



Politique d'achat

Dernière mise à jour : février 2023

Remarques préliminaires

Dans le présent document, le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Bienvenue sur le document de présentation officiel de la politique d'achat de la Fête du Lac des Nations inc. (ci-après « l'organisation » ou « FLN »). En procédant à l'achat de billets, passeports et autres produits sur fetedulacdesnations.com, sur lepointdeventes.com ou aux billetteries physiques se trouvant aux entrées du site de la FLN, l'acheteur (ci-après « vous » ou « détenteur ») accepte automatiquement de lire et respecter les conditions et règlements énumérés ci-après.

Si vous avez des questions à propos de la présente politique et autres contenus ci-après, veuillez envoyer votre demande à info@fetedulacdesnations.com.

Conditions d'achat

1. Devise

Les prix des billets, passeports et forfaits sont affichés en dollars canadien.

2. Méthodes de paiement

Les achats sur la billetterie du Site de la FLN ou du site du point de vente peuvent être effectués par les modes de paiement Visa, MasterCard et PayPal. Les paiements effectués à même la billetterie physique de l'événement peuvent être effectués par Visa, MasterCard et en espèces.

3. Prix et disponibilités

Les prix des billets et des passeports peuvent varier en fonction de la période à laquelle vous les achetez et si vous les achetez en prévente ou directement à la billetterie de l'événement. Les taxes et frais de service ne sont pas inclus dans le prix affiché sur la page Billetterie (lepointdevente) du Site de la FLN. Le nombre de billets journaliers et le nombre de passeports sont illimités. Une limite de billets est prédéfinie pour tout ce qui a trait aux loges et aux forfaits VIP.

4. Erreur de prix

Si le montant payé pour un billet est incorrect, que ce soit en raison de la publication erronée du prix sur le Site ou lepointdevente, dans une autre communication ou pour toute autre raison, la FLN se réserve le droit d'annuler le billet (ou la vente du billet) et de vous rembourser le montant payé. Cette disposition s'applique que ce soit en raison d'une

erreur humaine ou d'une défaillance technique du présent Site ou d'un autre système exploité par la FLN.

5. Confirmation des commandes

Si vous ne recevez pas de numéro de confirmation (sous la forme d'une page de confirmation, d'un courriel ou d'une facture officielle) après avoir soumis l'information de paiement, ou si vous recevez un message d'erreur ou si vous subissez une interruption de service après avoir soumis l'information de paiement, c'est votre responsabilité de confirmer si votre commande a été passée ou non auprès du service à la clientèle de la FLN ou de celle de lepointdevente. Seul vous pourriez être au courant des problèmes ayant pu survenir lors du processus d'achat. La FLN ne sera pas responsable de toute perte (monétaire ou autre) si vous assumez qu'une commande n'a pas été complétée parce que vous n'avez pas reçu de confirmation.

6. Contenu de l'événement

Les artistes, groupes ou personnes invités, la durée ainsi que tout autre contenu d'un spectacle de musique ou de feux d'artifices (ci-après le « Contenu d'un spectacle ») peuvent parfois être modifiés ou annulés. La FLN garanti de prendre les actions nécessaires – et ce dans la mesure du possible et selon des délais qui lui sont laissés - en cas de modifications du Contenu d'un spectacle. La FLN tient à tout faire pour que ses festivaliers vivent une expérience des plus agréables lors de leurs passages à la FLN.

7. Conditions d'utilisation du billet

Aucun échange ou remboursement possible. Aucune remise de frais de service possible. Il est de la responsabilité du détenteur du billet de se présenter aux temps et lieu précisés sur le billet.

8. Aucun remboursement de dons

Aucun remboursement de dons faits à la FLN ou faits par l'entremises de la FLN ne sont remboursables.

Règlements

En tant que détenteur d'un accès vous permettant d'entrer sur les lieux du festival, vous acceptez, pour la durée de la Fête et sur les lieux de celle-ci, :

- i. de vous faire prendre en photos et vidéos par les photographes et vidéastes officiels de la FLN;
- ii. que les vidéos et photos prises par les photographes et vidéastes officiels de la FLN se retrouvent sur les plateformes Web (Site, courriel, réseaux sociaux), publicité et autres visuels de la FLN;
- iii. de respecter l'environnement et d'agir de façon écoresponsable en :
 - a. privilégiant un moyen de transport en commun ou sans émission carbone;
 - b. apportant une bouteille d'eau réutilisable;
 - c. utilisant adéquatement le système de récupération des déchets;
 - d. s'informant et en posant des questions à l'équipe verte pour tout questionnement relié au tri des déchets;
 - e. ne jetant pas de déchets par terre.
- iv. d'agir avec respect et bienveillance envers toutes les personnes présentes sur les lieux du festival (employés, bénévoles, partenaires, festivaliers et autres travailleurs);
- v. de suivre les consignes et indications données par le personnel de la FLN ainsi que les agents de sécurité;
- vi. de respecter les limites de sécurité et de ne pas entraver les espaces interdits aux festivaliers;
- vii. de consommer du tabac ou produits de vapotage seulement dans les zones prévues à cet effet;
- viii. de respecter l'heure de fermeture du site et de quitter les lieux lorsque demandé;
- ix. de respecter la liste des objets interdits sur les lieux du festival :

Bouteilles en verre et en métal, animaux (exceptés chiens-guides dûment identifiés), armes, objets contondants et pointus ou tout autre objet pouvant poser un danger à la sécurité des autres, bâtons, balles, ballons de toutes sortes, cannettes ou tout autre breuvages alcoolisés ou non, drogues, feux d'artifices ou pétards, fusils à eau, glacières et contenants en métal, instruments de musique, mégaphones, pointeurs laser, tentes, casques de moto ou de vélo, vélos (stationnement gratuit prévu à l'extérieur du site), planches et patins à roulettes, nourriture (exceptés les collations légères) et tous types d'objets encombrants sans utilisation justifiée.
- x. que les sacs et autres objets amenés soient fouillés à l'entrée;
- xi. de n'apporter aucune boisson alcoolisée
- xii. d'acheter et de consommer des boissons alcoolisées seulement si vous êtes âgés de 18 ans et plus;
- xiii. de ne pas acheter de boissons alcoolisées pour des personnes de moins de 18 ans;
- xiv. de n'apporter et de ne consommer aucune drogue, légale ou non.

En le cas de non-respect des règlements, le détenteur pourrait se voir retirer son accès au site du festival pour une durée déterminée, et ce, sans se faire rembourser.

Mises à jour

Cette Politique de comportements éthiques est mise à jour au besoin.

En vigueur : Février 2023

Dernière mise à jour : Février 2023